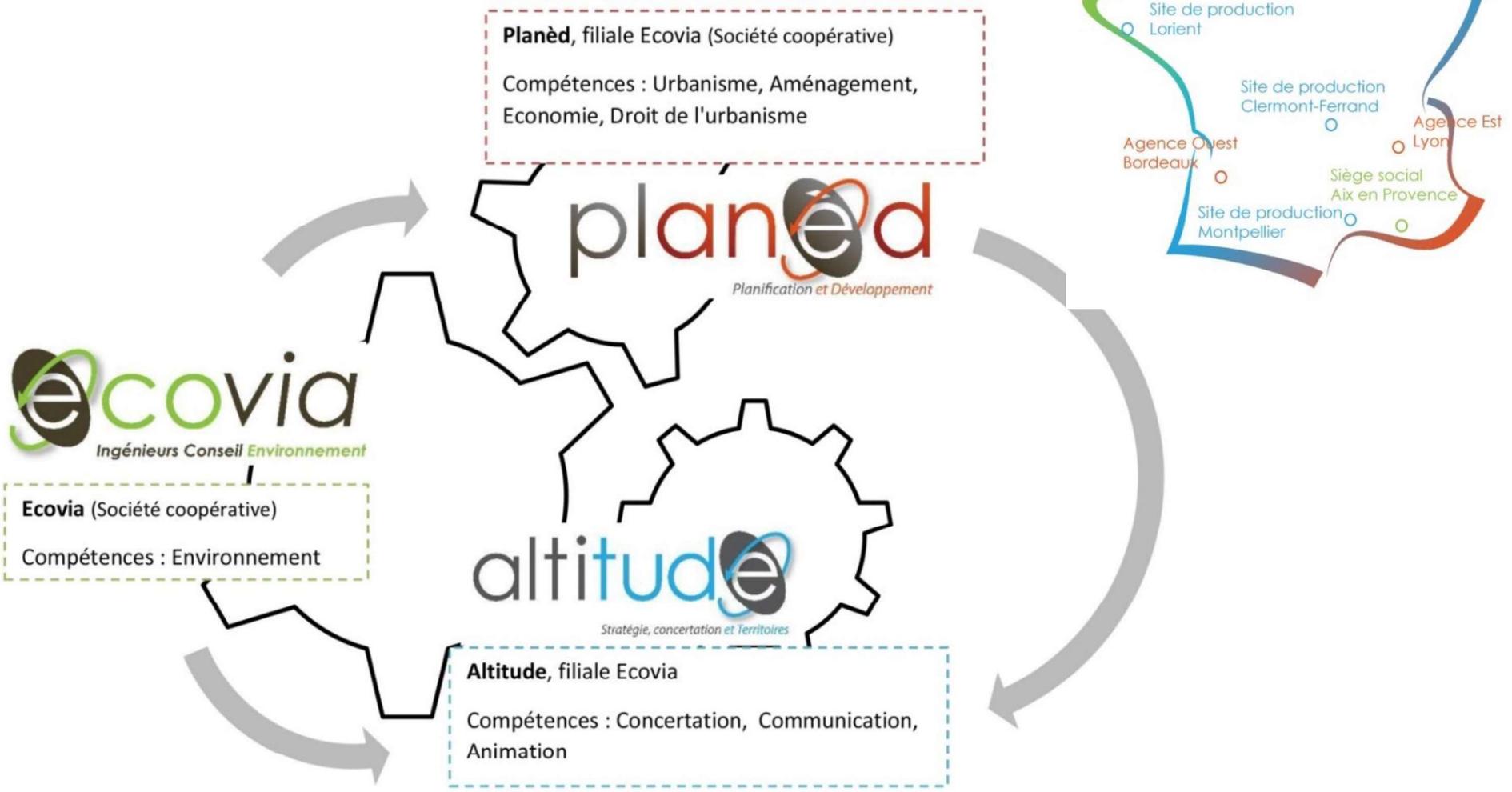


Transition écologique et énergétique – révision du SCoT Sud Meurthe-et-Moselle



Webinaire

9 décembre 2020



Le Groupe Ecovia : des savoirs-faires et des valeurs au service des projets de territoire



Le SCoT, une approche globale, un outil de développement durable (L 102-6) CU

Thématiques	Niveau de levier d'action du SCoT
Consommation d'espace	Fort
Espaces naturels	Fort
Risques	Fort
Paysages	Modéré
Eau	Modéré
Gaz à effet de serre/climat/énergie	Modéré
Qualité de l'air	Modéré
Nuisances sonores	Faible
Sites et sols pollués	Faible
Déchets	Faible
Ressources minérales	Faible

- Les grands objectifs
 - ✓ **Équilibrer la répartition territoriale des commerces et services**
 - ✓ **Promouvoir l'équilibre** entre les **populations** entre zones **urbaines** et **rurales**
 - ✓ **Diversifier les fonctions urbaines** et **rurales**
 - ✓ Favoriser la **mixité sociale** dans l'habitat
 - ✓ **Satisfaire, sans discrimination et de façon géographiquement équilibrée, les besoins des populations**
- Le SCoT : les grands objectifs environnementaux d'un SCoT
 - ✓ Réduire la **consommation d'espace**,
 - ✓ Préserver les **espaces affectés aux activités agricoles** ou **forestières**,
 - ✓ **Améliorer les performances énergétiques, réduire les besoins de déplacement, rationaliser l'offre de déplacements et réduire les émissions de gaz à effet de serre**
 - ✓ Préserver la biodiversité et les écosystèmes, préserver et remettre en bon état les continuités écologiques.

Loi SRU

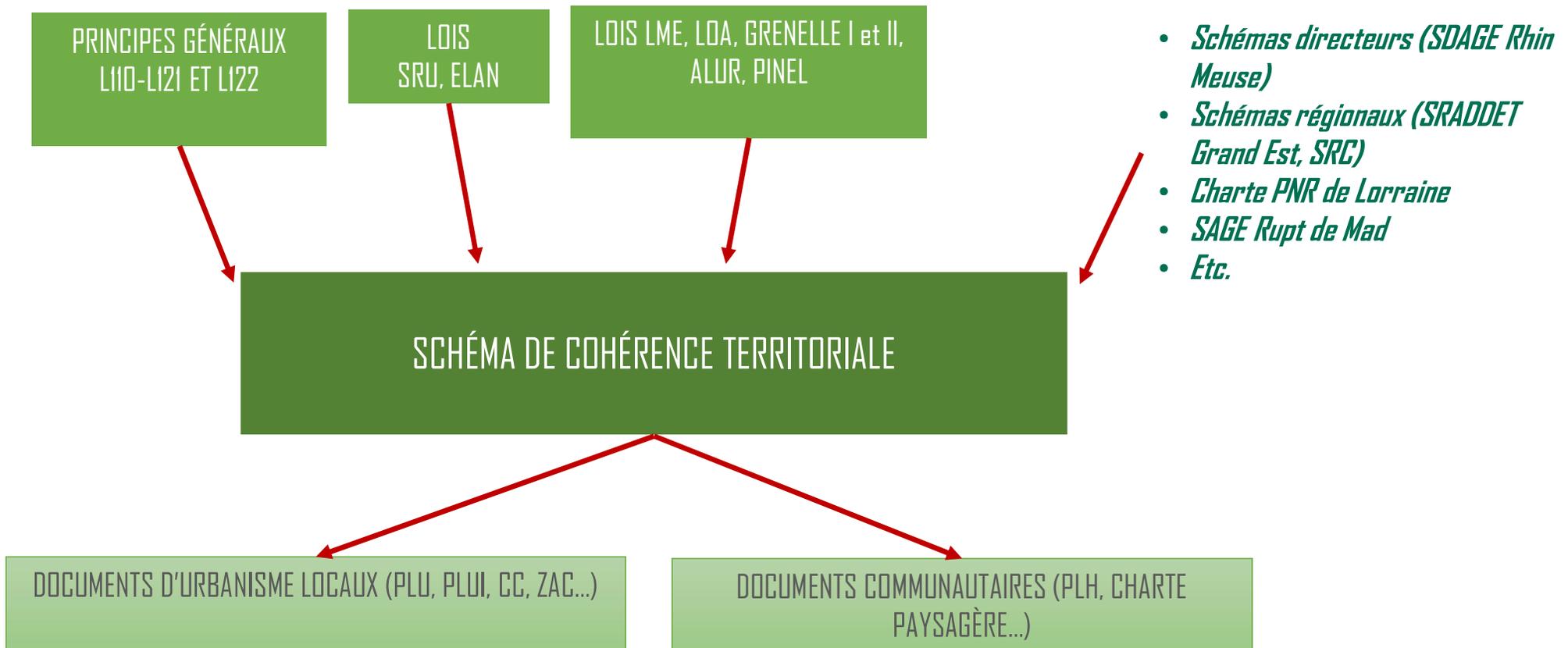
Loi Grenelle et après

⇔ **Projet de développement durable**



Le SCoT, central dans la hiérarchie réglementaire

- Une hiérarchie qui s'impose, avec des principes de conformité ou de compatibilité voire de prise en compte
- Le SCoT est un document « intégrateur », en particulier en matière d'environnement (le document de référence principal des PLU/PLUI et cartes communales).
 - *En cours : ordonnance no 2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale*



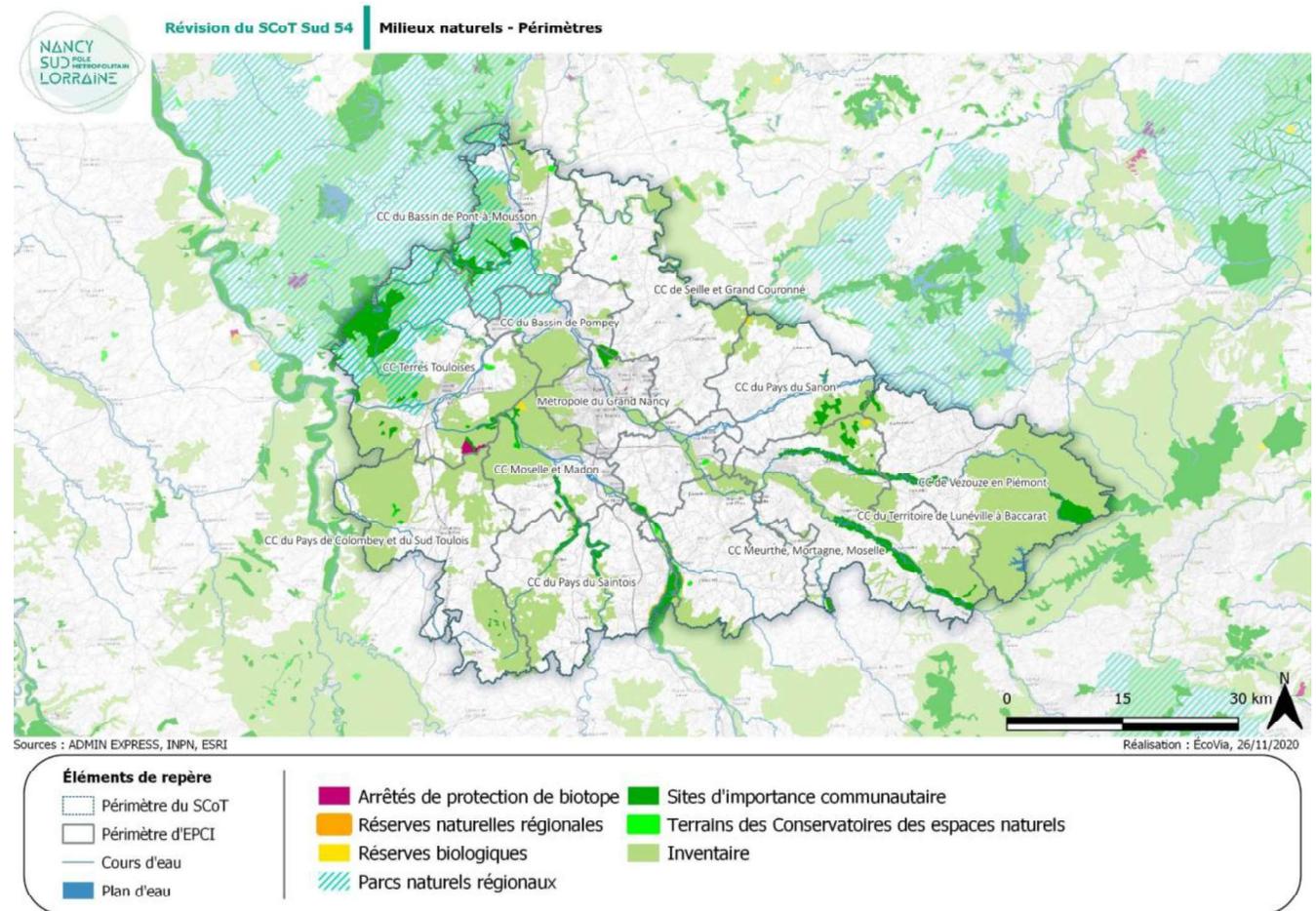
Un patrimoine naturel varié

- Milieux forestiers, notamment sur les massifs de Haye et des Vosges
- Milieux humides, particulièrement aux abords de la Moselle et de la Meuse
- Milieux ouverts (prairies, vergers, en particulier les pelouses sèches thermophiles)

Des milieux reconnus par des périmètres (42 % des grands ensembles naturels du Sud 54)

- Inventaires (190 ZNIEFF et ZICO)
 - Gestion et protection (plus de 50 espaces naturels sensibles, sites Natura 2000, réserves, etc.)
- *Mais seulement 0,28 % des milieux naturels du Sud 54 sont protégés*

- **Orientation du SCoT :**
- *Les documents d'urbanisme locaux (...) protègent les espaces naturels, agricoles, forestiers ou urbains (...)*



Un territoire exposé aux risques naturels

- Inondations (par crue, par remontée de nappes, par ruissellement)
- Mouvements de terrain (presque 1000 cavités, plus de 600 mouvements de terrain recensés, retrait-gonflement des argiles important)
- De nombreux documents de gestion et prévention : plus de 100 PPRN, 3 PAPI, 4 TRI
- ***Des aléas sensibles aux évolutions climatiques, dont les modifications et les incertitudes devront être anticipées : respecter un principe de précaution***

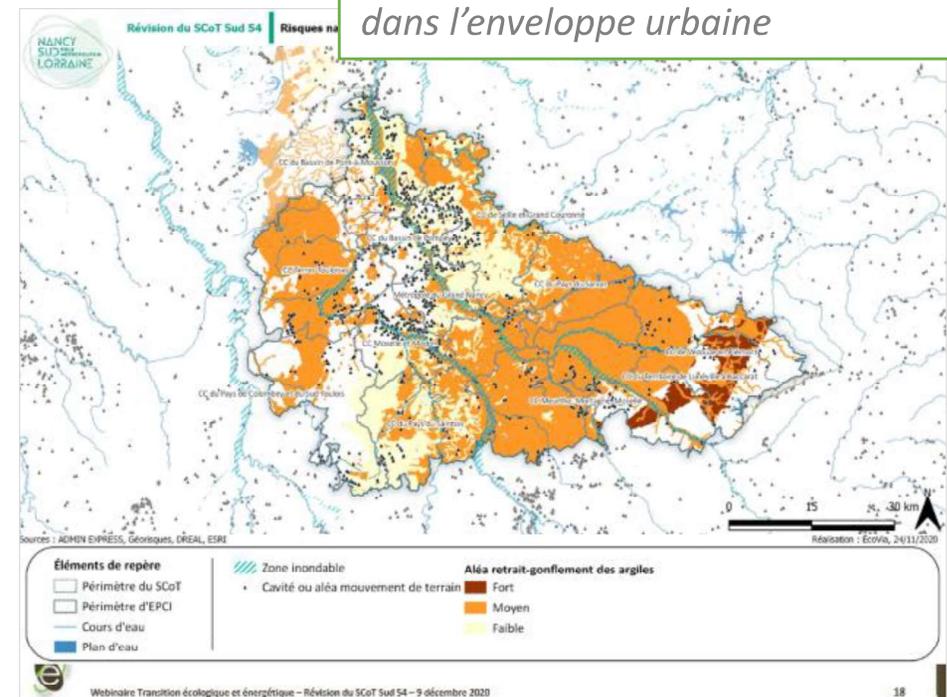
Et aux risques technologiques et industriels

- Industriel (9 sites Seveso)
- Rupture de barrages (Pierre Percée et Madine)
- Transport de matières dangereuses
- Risque minier
- Engins de guerre
- 4 PPRT
- ***Ne pas augmenter les enjeux humains***

- ***Orientation du SCoT :***
- *Les collectivités (...) prennent en compte (...) les risques naturels et liés aux activités humaines*
- *(...) limitent l'urbanisation dans les zones présentant des risques d'inondation (...)*

Pendant la mise en œuvre du SCoT :

Seuls 28 logements construits en zone inondable, presque tous dans l'enveloppe urbaine



Une ressource en eau abondante et bien répartie, dont l'état s'améliore, mais reste fragile

- Une qualité hétérogène des eaux souterraines (4 sur 9 sont en mauvais état), mais un bon état quantitatif depuis 2013
- Une majorité de cours n'ayant pas atteint le bon état en 2019
- Des prélèvements destinés surtout à l'industrie et à l'AEP, à plus de 70 % issus des eaux de surface

➤ Un SAGE

➤ *Une ressource vulnérable face aux évolutions climatiques*

➤ *Prévoir un développement en adéquation avec les capacités du territoire*

➤ *Respecter un cycle de l'eau le moins artificiel possible*

Un sous-sol riche en ressources

- 45 exploitations actives (35 en 2008)
 - Plus de 1000 fermées
- *Réflexion à mener sur le devenir des anciennes carrières et sur l'avenir de l'exploitation du sous-sol*

- *Orientation du SCoT :*
- *Les documents d'urbanisme justifient de leur capacité à alimenter en eau potable de qualité (...) leur population actuelle et future (...)*
- *Une utilisation raisonnable de la ressource en eau est mise en œuvre (...)*
- *(...) justifient de la capacité à assainir les eaux usées (...)*
- *(...) favorisent l'infiltration des eaux pluviales (...)*
- *L'ouverture ou l'extension de zones d'extraction est autorisée sous réserves (...)*

Pendant la mise en œuvre du SCoT (2013-2019) :

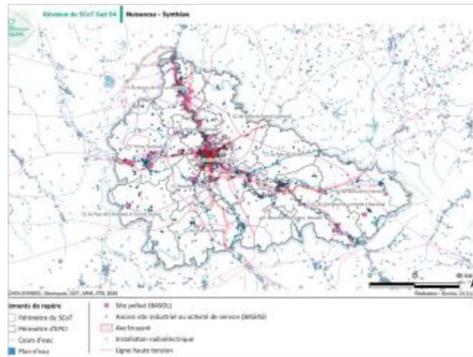
- *Une nappe supplémentaire en bon état*
- *+5 rivières en bon état écologique et +14 en bon état chimique*

Une pollution de l'air en baisse, et en bonne voie d'atteindre les objectifs

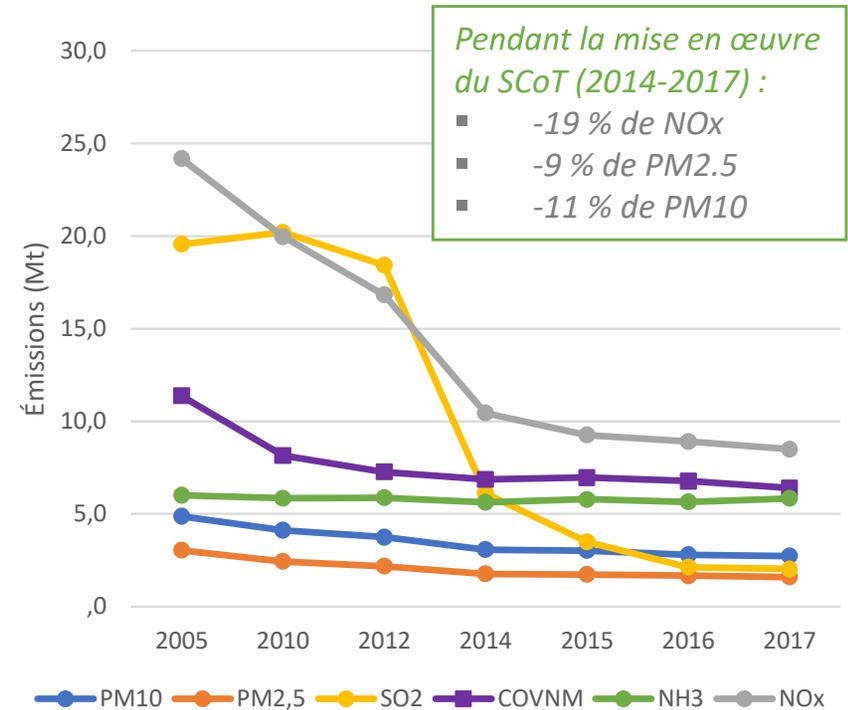
- Évolution 2005-2017
 - 65 % de NO_x (SRADDET 2030 : -72 %)
 - 47 % de PM_{2.5} (SRADDET 2030 : -56 %)
- Mais des dépassements sont encore observés pour les PM_{2.5} et l'ozone

Un territoire exposé aux nuisances sonores

- Axes routiers
- 2 voies ferrées
- 4 aéroports



- *Agir sur la place de la voiture dans les centres urbains*
- *Optimiser les déplacements en localisant la bonne activité au bon endroit, en travaillant sur les modes actifs et sur les dynamiques de centre-bourg*
- *Ne pas sous-estimer l'ozone, polluant dont les précurseurs sont formés en zones urbaines et qui se diffusent par la suite dans les secteurs ruraux.*



- **Orientation du SCoT :**
- Les collectivités (...) identifient les zones de forte exposition potentielle à la pollution atmosphérique et les prennent en compte (...)
- Les documents d'urbanisme contribuent à réduire les nuisances sonores (...) préviennent l'exposition des habitants (...)

Un territoire dépendant des énergies fossiles

- Fortes parts de l'industrie, du résidentiel et des transports
- 37 MWh/hab. en 2017 (contre 44 en 2010), soit plus que la moyenne régionale (33)
- Une diminution faible au regard des objectifs
- 17 % d'EnR (majorité de bois énergie), production en hausse régulière depuis 2005 dans un territoire doté d'un fort potentiel (contre 3,8 % en 2010)

➤ 7 EPCI engagés dans un PCAET, dont deux volontaires, 4 TEPOS : intégrer ces politiques dans le SCoT

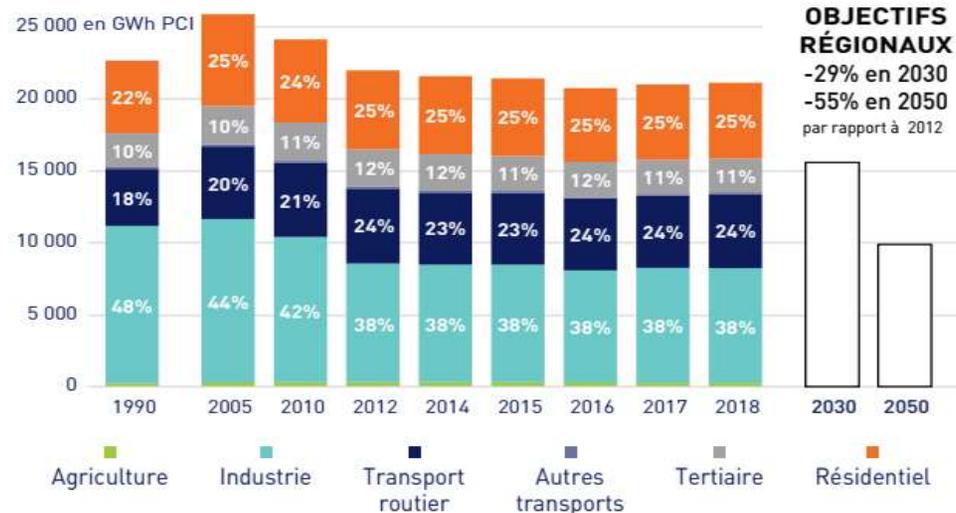
➤ *Permettre aux EPCI d'atteindre les objectifs*

➤ *Identifier et cadrer le développement des EnR tout en préservant les milieux naturels, en s'assurant que le développement prévu permettra d'atteindre les objectifs*

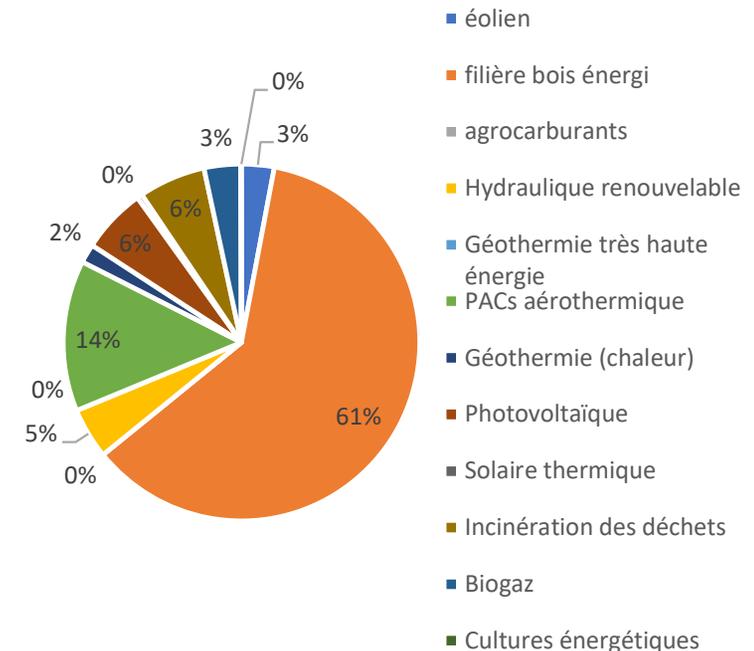
- **Orientation du SCoT :**
- *Les documents d'urbanisme (...) mettent en œuvre les objectifs et orientations visant à lutter contre l'étalement urbain (...) renforcer la mixité des fonctions (...) développer un habitat économe en énergie (...) Articuler le développement du territoire avec une mobilité durable (...) Optimiser le recours aux énergies renouvelables*

► L'évolution des consommations d'énergies finales (en GWh PCI)

Source : ATMO Grand Est, Invent'Air 2020, consommations d'énergie finale corrigées des variations climatiques



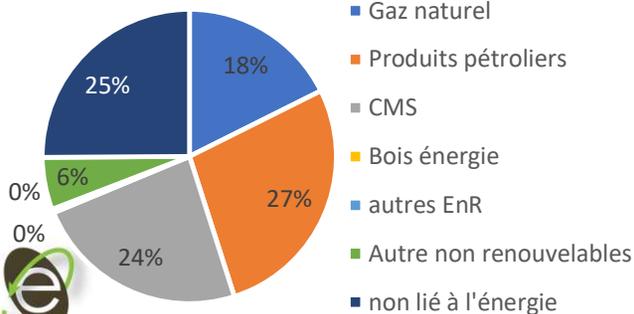
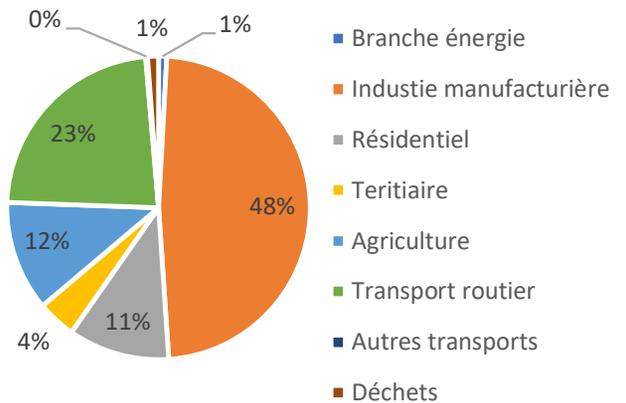
Production d'EnR 2017



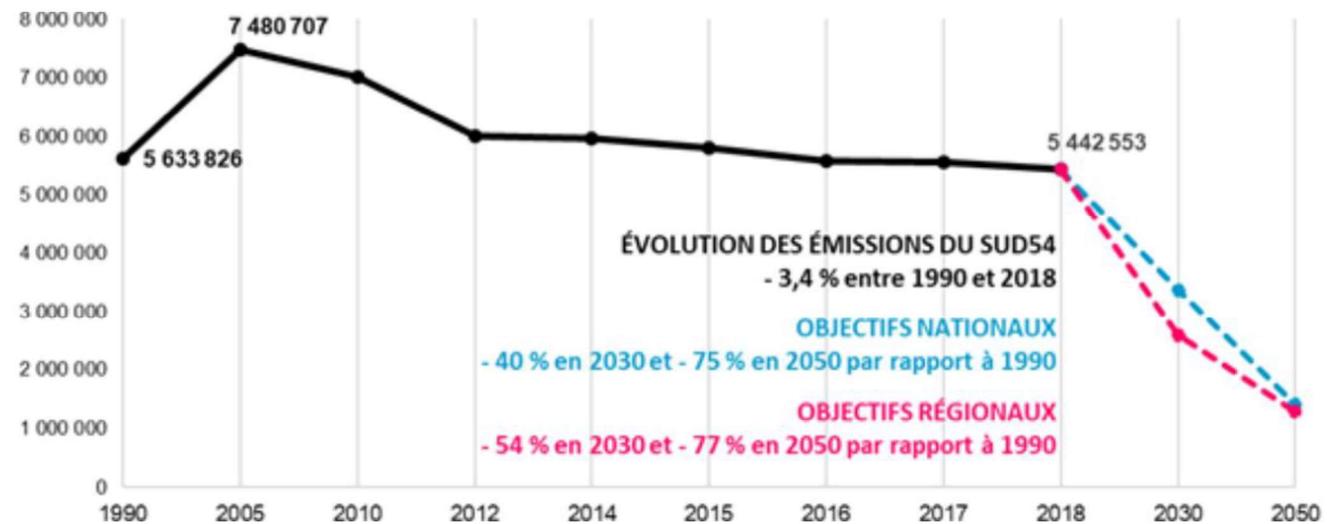
Des émissions de gaz à effet de serre encore trop élevées...

- 10 t_{eq}CO₂/hab. en 2017 (contre 12,5 en 2010), soit plus que la moyenne en Grand Est (8)
 - L'industrie et les transports routiers représentent 71 % et les émissions non liées à l'énergie 25 %
 - Une tendance à la baisse, mais lente (-3,4 % depuis 1990 contre -16 % à l'échelle nationale)
- *Le SCoT doit travailler sur son armature territoriale, les formes urbaines, et localiser la bonne activité au bon endroit afin d'optimiser les déplacements, en particulier dans un contexte rural où le déploiement des transports collectifs est limité.*
- *Réduire les émissions afin de ralentir le changement climatique pour avoir le temps de préparer l'adaptation du territoire*

Émissions de GES 2017



► L'évolution des émissions de gaz à effet de serre (en tCO₂e)

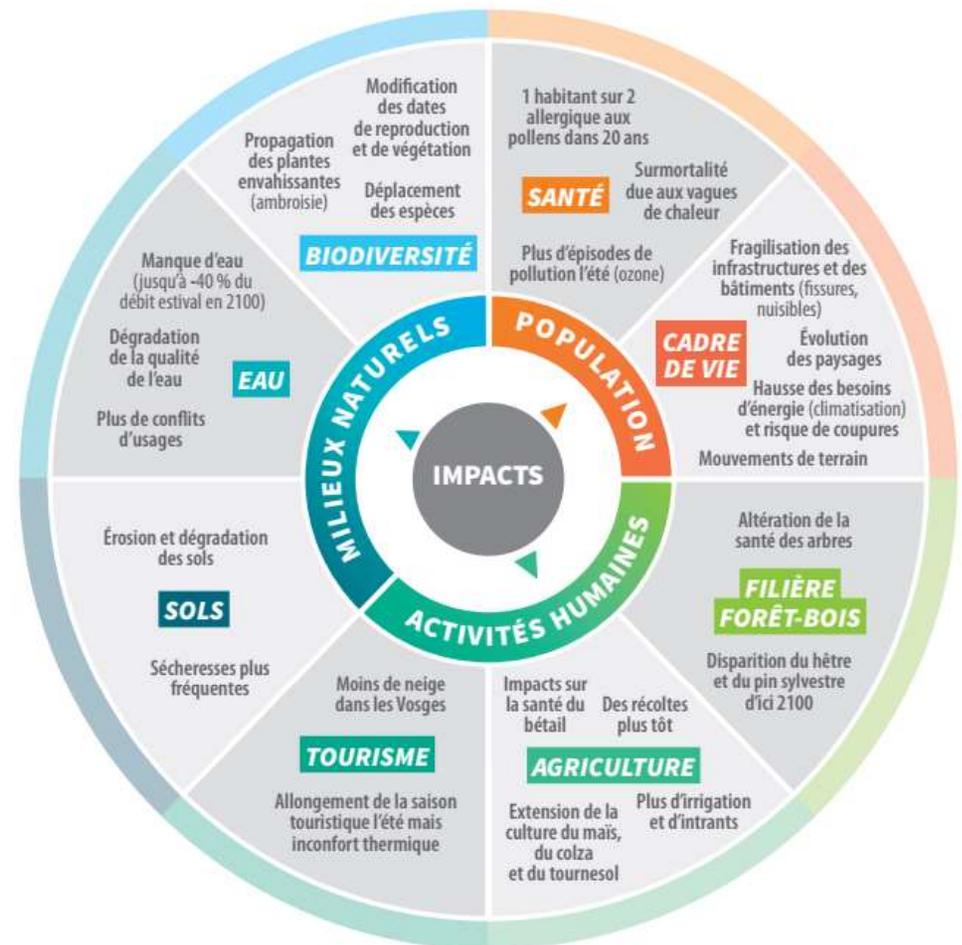
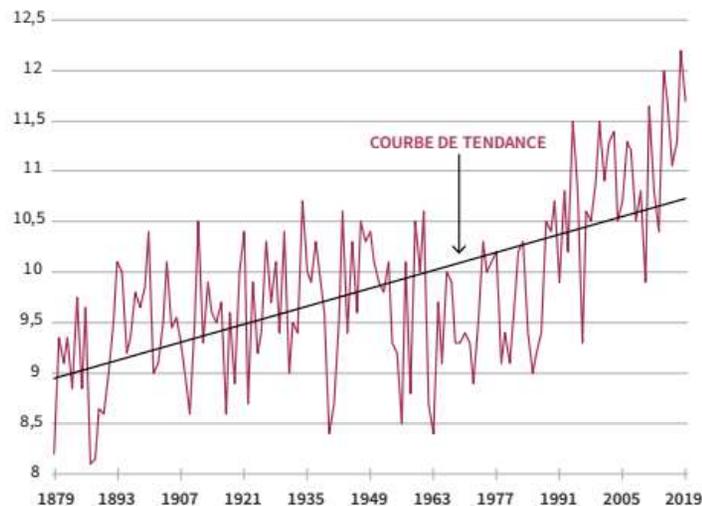


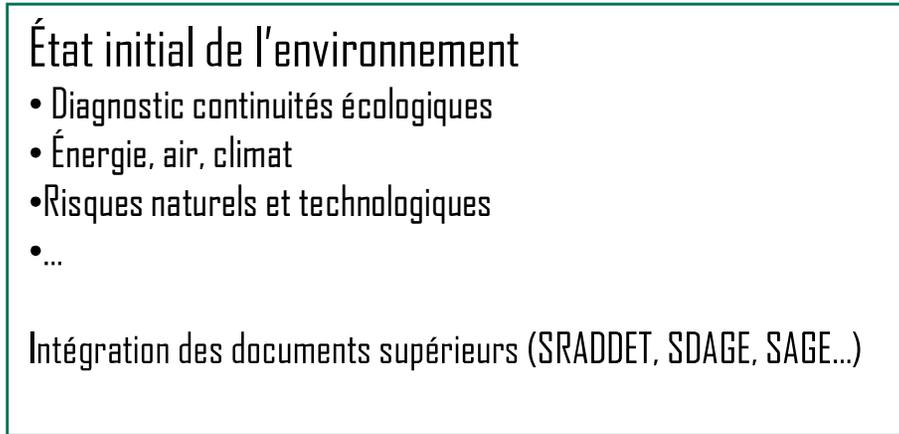
* Les objectifs nationaux et régionaux sont respectivement issus de la loi énergie-climat du 8 novembre 2019 et du Schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) du Grand Est approuvé le 24 janvier 2020 - Source : ATMO Grand Est, Invent'Air 2020, données provisoires.

... participant au changement climatique

- Augmentation des températures (+1,5 °C depuis 1880)
- Des perspectives à la hausse (+1 à +1,6 °C en 2030, +2,5 °C d'ici 2050), entraînant potentiellement :
 - Modification des précipitations : sécheresses et orages plus intenses et donc probables accentuations des risques naturels
 - Augmentation des invasions biologiques
 - Etc.

► *Évolution des températures moyennes annuelles sous abri à la station météorologique de Nancy / Essey-lès-Nancy de 1879 à 2019 (en °C)*



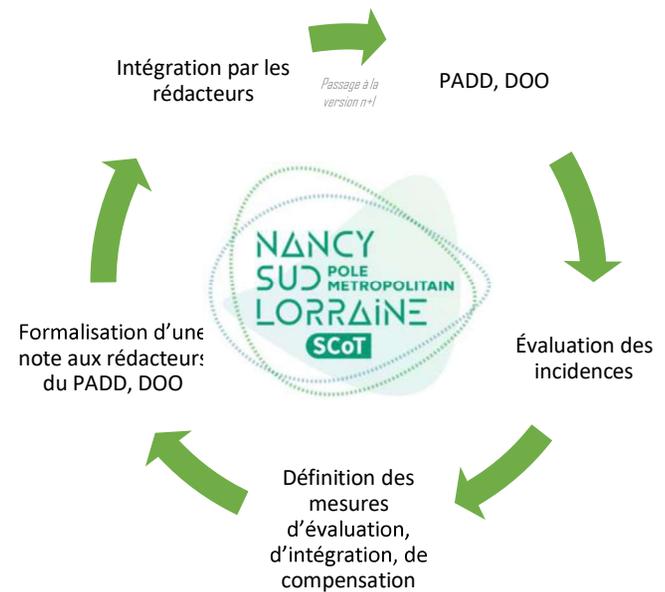


Définition des enjeux



Notes itératives

Qualitatives
Quantitatives



Merci de votre attention